



Vol 14 No 1

Janvier 2012

LA PAGE

MUNICIPALE

SOIRÉE DES CITOYENS 2012 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE DE KILDARE



Le 13 janvier dernier, la municipalité de Sainte-Marcelline invitait les citoyens à une soirée organisée en leur honneur afin de souligner l'arrivée de l'année 2012. Comme à chaque année, les citoyens ont répondu à l'invitation avec un plaisir évident. Lors de cette soirée, les citoyens ont pu rencontrer et échanger avec les élus municipaux ainsi que les employés de la municipalité. Monsieur Gaétan Morin, maire de Sainte-Marcelline, a également pris la parole afin de remercier les citoyens d'être présents. Il a profité du moment pour faire un survol de l'année que nous venions de vivre et des projets de la municipalité pour l'année 2012. Les membres du conseil municipal ont profité de l'occasion pour souligner les 26 ans de bénévolat à la bibliothèque d'une citoyenne de Sainte-Marcelline, madame Gisèle Labine. Afin de la remercier pour son implication et son dévouement tout au long de ses années, la bibliothèque se nommera dorénavant « Bibliothèque Gisèle Labine », Une très belle soirée à la hauteur des années antérieures, un énorme merci à toutes les personnes présentes et à l'an prochain !

À retenir

Les séances du conseil sont maintenant le 2^{ème} lundi de chaque mois

Lundi le 13 Février : Assemblée du Conseil Municipal à 20 h à la salle communautaire 435 1^{ère}
Rue Pied de la Montagne

25 février 2012 : 1^{er} versement de taxes municipales



Conseil municipal



Maire
M. Gaétan Morin
Administration, sécurité publique et de par sa fonction est membre de tous les comités.

Conseiller - Poste 1



M. Réal Payette
Administration, réseau routier, comité de liaison des Associations des lacs municipaux, loisirs et culture

Conseiller - Poste 2



M. Gilles Arbour
Maire suppléant, administration et finances, âge d'or, comité consultatif d'urbanisme, comité de liaison des associations de lacs municipaux, application du règlement sur les nuisances, responsable de La Page municipale

Conseillère - Poste 3



Mme. Angèle Roy
Loisirs et culture, environnement, jeunesse, comité de liaison des associations des lacs, R.E.G.I.M., comité de la ruralité

Conseiller - Poste 4

VACANT

VACANT
Inspecteur canin, HLM, bibliothèque, aqueduc et loisirs

Conseiller - Poste 5



M. Serge Forest
Comité consultatif d'urbanisme, terrains et bâtiments, aqueduc, Comité de liaison des associations de lacs

Conseiller - Poste 6



M. Noël Lefebvre
Sécurité publique, comité ruralité, terrains et bâtiments, réseau routier, comité consultatif d'urbanisme, patrimoine et jumelage

Bureau municipal

500, rue Principale
Ste-Macelline (Québec) J0K 2Y0
(Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, fermé le midi)

Réception/Taxation :450 883-2241 7500
info@ste-marcelline.com

Loisirs : 450 883-2241 poste 7562
gcote@ste-marcelline.com

Comptabilité : 450 883-2241 poste 7510
administration@ste-marcelline.com

Direction, Gestion, Plaintes, Voirie, Aqueduc : 450 883-2241 Poste 7505
chaulard@ste-marcelline.com

Urbanisme, Permis, Environnement et nuisances : 450 883-2241 poste 7530
Urgence municipale : 450 758-7544

Bureau de poste : 450 883-2462
Bibliothèque : 450 883-2241 poste 7560
(Mardi de 13 h 30 à 15 h et Mercredi de 19 h à 20 h)

Chalet des loisirs :.. 450 883-2241 poste 7561
Salle communautaire
(Cuisine) : 450 883-2241 poste 7563
Permis de brûlage : 450 834-2580 poste 7140
St-Vincent-de-Paul :450 759-0672
Maison des jeunes : 450 883-6076
Urgence, Pompiers, Ambulance,
Police (S.Q) : 911
Ordures, Recyclage :450 883-3789
Contrôle animaux : 450 756-4791
Services de dépannage :450 883-8890
Régie régionale de la santé et des
Services sociaux :1 866 APPELLE
Transport adapté :450 834-5441

Communautaire

LES MOTS DE LA MDJ

Les maisons des jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes ...

Oui, oui, de jeunes et... d'adultes!

Vous voulez en savoir un peu plus sur le projet Maison de Jeunes ?

Vous désirez vous impliquer au sein de l'organisme ?

Vous souhaiteriez venir nous rencontrer ?

Vous aimeriez voir ce milieu de vie?

Contactez-nous au 450 883-6076

Il nous fera plaisir d'échanger avec vous

SAINTE-MARCELLINE

EN SANTÉ, J'Y CROIS!

DÉFI SANTÉ 5/30

DÉFI J'ARRÊTE J'Y GAGNE



Encore une fois cette année, la municipalité s'associe à ses deux programmes gouvernementales et invite ses citoyens à relever ses deux défis d'une durée de six semaines et commençant le 1er mars prochain!

Pour vous inscrire ou pour avoir davantage d'information, vous n'avez qu'à visiter les sites Internet suivants :

www.defisante530.com

www.defitabac.ca



Le programme VIACTIVE est adapté pour la clientèle autonome de 50 ans et plus (donné gratuitement)

Les séances permettent aux participants de faire des activités physiques en groupe au son d'une musique entraînante

Avec l'âge, un nombre important d'adultes délaissent complètement la pratique d'activités physiques ce qui diminue l'autonomie la capacité de demeurer à la maison et de s'intégrer à la communauté. Peu importe votre âge, vous pouvez améliorer votre santé en adoptant un mode de vie plus actif.

À Sainte-Marcelline nous avons l'opportunité d'avoir ce programme gratuit pour les membres et non-membres du CLUB PETIT MOULIN qui fait partie de la FADOQ de la région de Lanaudière, qui donne la formation aux animateurs/animateuses .

Aucune inscription requise. Se présenter à la Salle Communautaire les jeudis de chaque semaine de 13 h à 14 h.

Pour informations : Raymond Rochon
450 883-0485

Communautaire

**CLUB PETIT
MOULIN**

Bingo le jeudi 2 février
à 19h30 à la salle communautaire.

Dîner de la Saint-Valentin
dimanche le 5 février.

Bienvenue à tous!

Informations : Suzanne Labrecque, présidente 450.883.1118



Des thermostats électroniques GRATUITS? Éconologis redémarre pour affronter l'hiver

Joliette le 11 janvier 2012- Initiative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le programme Éconologis est de retour pour la saison froide. Dans Lanaudière, 900 ménages à revenu modeste peuvent bénéficier de conseils et services en efficacité énergétique pour affronter l'hiver, tout en améliorant le confort de leur résidence.

Que vous soyez locataire ou propriétaire, il suffit de recevoir une facture d'énergie pour le chauffage du domicile et de respecter les seuils de revenus pour être admissible au programme. (ex : 1 personne : 22 637\$ de revenu annuel, 2 personnes : 28 182\$, 3 personnes : 34 646\$...). Le seuil augmente pour les personnes supplémentaires et inclut les enfants.

Comment cela se passe-t-il? Après avoir pris rendez-vous, un technicien et une conseillère se rendent à votre domicile. Ils feront alors le portrait de votre consommation énergétique et identifieront les pertes de chaleur pour ensuite exécuter quelques travaux légers jugés prioritaires. Par exemple, ils procéderont gratuitement à l'installation de coupe-froid au bas des portes, à la pose d'une pomme de douche à débit réduit, à l'ajustement de la température du chauffe-eau, à l'ajout d'un aérateur aux robinets et au calfeutrage des fenêtres. Il est ensuite possible, selon le système de chauffage, que des thermostats électroniques soient gracieusement installés par un électricien qualifié. De plus, l'ACEF fera tirer, parmi les participants, 5 bons-cadeaux de 100\$ en crédit d'électricité.

Vérifiez votre admissibilité auprès de l'ACEF Lanaudière (Association coopérative d'économie familiale) au 450 960-2090 ou 1 877 960-2090.

Source et information :

Céline Orvoine

Coordonnatrice du programme Éconologis

450 960-2090 / 1 877 960-2090

Communautaire

***** ERRATUM *****

Programmation d'activités - Hiver 2012

**Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare
Service des loisirs**

Dans la programmation des activités de loisirs pour la session hiver 2012 concernant le cours de tennis pour enfants et adultes, on pouvait lire que les cours étaient offerts par un instructeur de l'Académie de tennis Momentum.

Une erreur s'est glissée et vous auriez dû lire que les cours étaient offerts par un instructeur certifié de l'école de tennis Avantage

Le Service des loisirs est désolé des inconvénients apportés par cette erreur

MOT DE LA COORDONNATRICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Chers citoyens,

Comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, j'attends la venue d'un petit garçon dans les prochaines semaines. Je devrais donc quitter mon poste temporairement le jeudi, 2 février 2012 pour commencer une nouvelle aventure, celle d'être maman!

Durant mon absence, madame Mélanie Morin s'occupera de tous les dossiers reliés aux loisirs de la municipalité donc n'hésitez pas à communiquer avec elle si vous avez des questions ou des suggestions.

Concernant, la Fête Nationale 2012 et la 14^e édition du Festival des Artisans, la municipalité engagera sous peu quelqu'un pour s'occuper de ces dossiers. Vous découvrirez bientôt ce nouveau visage à la municipalité.

Concernant le camp de jour 2012, Cascade et Pixel seront de retour parmi nous cet été! Elles ont très hâte de vous retrouver! Surveillez la période d'inscription qui sera au mois d'avril 2012.

Finalement, je vous souhaite à tous une très belle année et je serai de retour à mon poste en février 2013 prête à mettre sur pied pleins de beaux projets concernant les loisirs et la culture pour notre belle municipalité!

Geneviève Côté
Coordonnatrice des loisirs et de la culture
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Communautaire

VOTRE IMPLICATION EST IMPORTANTE!

Plusieurs activités se dérouleront à Sainte-Marcelline durant l'année 2012. Le service des Loisirs et de la Culture a besoin de bénévoles pour : La Fête des Voisins le samedi 2 juin au Parc des Loisirs, la Fête Nationale le 24 juin au Parc de l'Étang, le Festival des Artisans les 22 et 23 septembre, le dépouillement d'arbre de Noël en décembre. Merci de votre implication! Pour laisser vos coordonnées : Mélanie au 450-883-2241 poste 7500 ou par courriel : mmorin@ste-marcelline.com

HORAIRE DE LA PATINOIRE CHALET DES LOISIRS

HORAIRE RÉGULIER
Du mardi, 3 janvier 2012
jusqu'à la fermeture

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12 h à 15 h	Ballon-balai	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
15 h à 18 h	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
18 h à 21 h	Fermé	Fermé	Hockey adulte	Hockey sur glace Parascool	Patin libre	Hockey Maison des jeunes	Patin libre

HORAIRE SEMAINE DE RELÂCHE
(Du samedi, 4 mars au dimanche, 11 mars 2012)
* Si la patinoire est encore ouverte*

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12 h à 15 h	Patin libre	Patin libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Patin libre
15 h à 18 h	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
18 h à 21 h	Fermé	Fermé	Libre	Libre	Libre	Maison des jeunes	Patin libre

SORTIES SEMAINE DE RELÂCHE



Période d'inscription jusqu'au 17 février 2012

Bureau municipal, 500 rue Principale
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Information : 450 883-2241 poste 7500

École de cirque de Verdun

Date : 6 mars 2012

Heure de départ: 7 h 15

Heure de retour : 16 h 30

Point de rencontre : Chalet des loisirs

Coût : 5 à 12 ans : 14 \$ 13 à 17 ans : 16 \$



**Activité
uniquement
pour enfants
de 5 à 12 ans**

Ski au Mont La Réserve

Date : 7 mars 2012

Heure de départ : 7 h 15

Heure de retour : 17 h

Point de rencontre : Chalet des loisirs

Coût : 6 à 12 ans : 12 \$ 13 à 25 ans (étudiant) : 13 \$ Adulte : 15 \$



Activité familiale

Glissades sur tubes à St-Sauveur

Date : 8 mars 2012

Heure de départ: 7 h 15

Heure de retour : 17 h

Point de rencontre : Chalet des loisirs

Coût : Enfant : 18 \$ Adulte : 22.50 \$



Activité familiale

**** Activités en collaboration avec les municipalités
de Sainte-Mélanie et Saint-Ambroise-de-Kildare****

Communautaire



Du 13 au 17 février, Lanaudière persévère!

Joliette, janvier 2012 – Le tiers des jeunes Lanaudois n'obtient pas de diplôme d'études secondaires. Dans certaines municipalités de la région, c'est plus de la moitié des jeunes qui quittent l'école les mains vides. Devant l'importante croissance des emplois exigeant un diplôme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires, on ne peut que s'inquiéter pour l'avenir de ces jeunes et pour la santé économique et sociale de notre belle région.

Chaque année, pour encourager les jeunes d'ici à entretenir et réaliser leurs rêves professionnels, le CREVALE organise les Journées de la persévérance scolaire. À cette occasion, il mobilise toute la communauté et invite les organisations de tous genres qui ont un lien avec les jeunes et leur famille à organiser des activités pour encourager les jeunes et à s'afficher en faveur de la persévérance scolaire. Pour en savoir davantage sur cet événement, visitez le crevale.org/jps

C'est en travaillant tous ensemble, parents, enseignants, intervenants, employeurs, élus municipaux, voisins, à rappeler aux jeunes l'importance de la persévérance que nous feront la différence. Vous souhaitez vous aussi encourager la persévérance scolaire? Voici quelques idées inspirantes :

- Plusieurs bibliothèques de la région mettent à la disposition des citoyens des rubans de la persévérance et des cartes d'encouragement. Procurez-vous un ruban que vous porterez du 13 au 17 février et des cartes d'encouragement à offrir à des jeunes de votre entourage.
- Le CREVALE offre divers outils (jeux, DVD, diaporama, cartes d'encouragement virtuelles) pour motiver, encourager et aider les jeunes de tous âges et leurs parents. Utilisez-les gratuitement au crevale.org/outils
- Discutez d'avenir avec vos enfants. Soyez ouvert à leurs idées et leurs rêves. Cherchez ensemble l'information sur la formation nécessaire pour atteindre leur but.
- Parlez de persévérance avec vos jeunes. Exposez-leur les moments où votre persévérance fut récompensée. Rappelez-leur toute la persévérance dont ils ont eux-mêmes fait preuve depuis leur petite enfance (pour apprendre à faire de la bicyclette, à marcher, à jouer au soccer, pour surmonter une peur ou leur timidité, etc.).
- Dès leur plus jeune âge, apprenez-leur à choisir la persévérance en s'accordant le droit à l'erreur, en se convaincant qu'ils sont capables d'y arriver, en célébrant chaque petite victoire, par exemple.

Il n'existe pas de vaccin contre l'abandon scolaire. Par contre, l'accompagnement et l'encouragement des parents et de la communauté sont des moyens efficaces pour entretenir la persévérance de nos jeunes et les protéger contre le décrochage. Pour vous inspirer, les sections Famille et Bibliothèque / Ailleurs sur le web du site Internet du CREVALE offrent de judicieux conseils et des ressources sur une foule de sujets, visitez-les dès maintenant.

Source : Julie Blanchette
Agente de développement
Comité régional pour la valorisation de l'éducation